



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1046) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES COUPERIN,  
BERLIOZ ET BOUQUET, A L'ASSOCIATION  
«CORRESPONDANCES ET MUSIQUE» A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-167  
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Correspondances et Musique » représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre Duprieu, dont le siège est situé 135 boulevard Maréchal Leclerc, 14000 Caen , d'organiser des répétitions dans la salle Couperin, le 6 mars de 9h00 à 16h30 ; dans la salle Berlioz, le 9 mars de 12h00 à 21h00 et dans la salle Bouquet, le 16 avril 2025 de 9h00 à 18h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Correspondances et Musique» représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre Duprieu, dont le siège est 135 boulevard Maréchal Leclerc, 14000 Caen, une convention de location de salles pour un montant de 496,35 € T.T.C. (quatre cent quatre-vingt-seize euros et trente-cinq centimes), auxquels il faut ajouter 44,06 € T.T.C. (quarante-quatre euros et six centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaires, afin d'organiser des répétitions dans la salle Couperin, le 6 mars de 9h00 à 16h30 ; dans la salle Berlioz, le 9 mars de 12h00 à 21h00 et dans la salle Bouquet, le 16 avril 2025 de 9h00 à 18h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250613-lmc1H13017H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 13/06/2025  
Date de Publication : 13/06/2025